



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 5 avril 2023

## École inclusive : derrière la vitrine, le validisme de l'Éducation nationale !

Le Ministre Ndiaye s'est enorgueilli de l'ouverture de 300 classes Ulis et du recrutement de 4000 AESH en 2022. On compte 430 000 enfants en situation de handicap scolarisé·es dans les écoles et les établissements scolaires. Sur le terrain, les élèves, les parents et les personnels subissent le manque de moyens alloués à l'école inclusive. Ce manque criant de moyens conduit à encourager le validisme et l'idée selon laquelle certain·es élèves n'auraient pas leur place à l'école en raison de leur handicap. Or c'est au contraire à l'école de s'adapter, de compenser le handicap pour garantir à tous les enfants le droit à une véritable scolarité. La Convention des droits des personnes handicapées des Nations Unies alerte sur la ségrégation, c'est-à-dire l'assignation des personnes handicapées, des enfants puis des adultes à des lieux où elles et ils sont mis à l'écart de la société et n'ont pas l'égalité des droits. C'est le cas pour les enfants qui ne sont pas scolarisé·es ou qui ne le sont pas sur l'ensemble du temps scolaire faute d'accompagnement ou encore pour ceux·celles qui sont placés dans des établissements médico-sociaux où la durée de scolarisation est en moyenne de 6 heures hebdomadaire.

L'école inclusive nécessite de partir des besoins des élèves et non du peu de moyens présents dans les écoles et les établissements scolaires. Il faut former massivement les personnels, baisser le nombre d'élèves par classe mais également inclure et recruter des personnels médico-sociaux dans l'école ; surtout il faut garantir aux personnels AESH, qui font l'école inclusive, un vrai statut de la Fonction publique. L'accompagnement des élèves en situation de handicap est un véritable métier qui doit être reconnu par l'Éducation nationale. Il est intolérable de continuer à maintenir

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



dans la précarité les 132 000 personnels AESH, dont plus de 90% sont des femmes, qui accompagnent les élèves en situation de handicap avec des salaires de 800 à 900 euros en moyenne.

À chaque instance ministérielle, SUD éducation porte la création d'un vrai statut de la Fonction publique pour les AESH auprès du Ministre afin de garantir un vrai salaire et des conditions de travail dignes.

À l'Assemblée nationale, les députés d'extrême-droite, de la majorité présidentielle et le Ministre Ndiaye s'opposent systématiquement à la création d'un statut pour les AESH.

Ce refus met au jour d'une part le mépris du Ministre et du gouvernement pour les travailleuses précaires que sont les AESH et la méconnaissance des difficultés des personnels sur le terrain car il oppose l'aide humaine qu'apportent les AESH aux élèves à toutes les autres compensations possibles. L'aide humaine est indispensable pour penser d'autres compensations. De même, le Ministre Ndiaye entend continuer à dégrader leurs conditions de travail en s'entêtant avec le PIAL et le double employeur.

Le Ministre ouvre une concertation autour de l'augmentation de 10% de la rémunération des AESH et la CDIisation après 3 ans de CDD. Pour SUD éducation, ces deux mesures sont très en dessous de la revendication d'un vrai statut pour les AESH.

SUD éducation a déjà gagné le paiement de l'indemnité REP/REP+ pour les AESH qui devraient en bénéficier dès la paie d'avril, il faut continuer pour gagner de nouveaux droits pour toutes les AESH. Les récentes mobilisations ont permis d'arracher une grille salariale, cependant très en deçà des attentes.

**Pour l'école inclusive, pour gagner un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH, SUD éducation appelle toutes les personnels à se réunir sur leur lieu de travail pour construire une mobilisation.**